N°33

SEPTEMBRE 2020

Lettre d'information de l'Institut International de Recherche sur la Conflictualité

IiRC'INFO

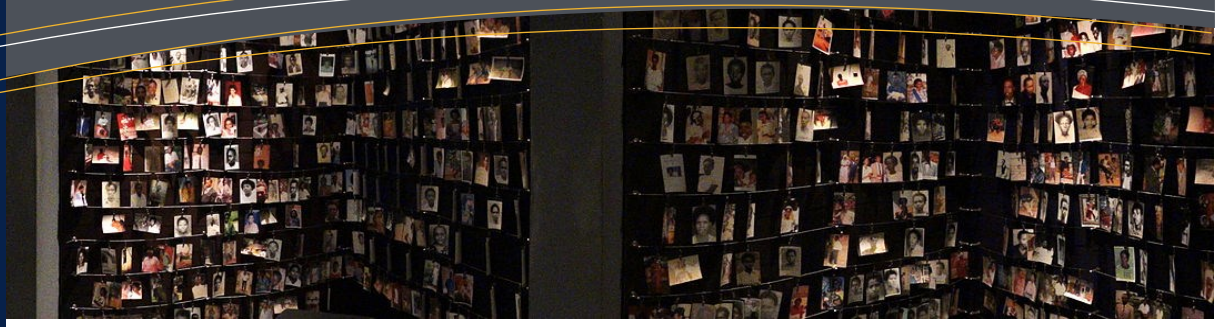

IiRC'INFO est la lettre des nouveautés en ligne des sites et blogs de la Chaire d'excellence *Gestion du conflit et de l'après-conflit* et de l'*Institut international de recherche sur la conflictualité* (IiRCO)

Après plusieurs semaines de silence, dues à la crise sanitaire, l'IiRCO reprend la publication de sa *Lettre d'information* qui présente la vie du centre de recherche, mais aussi les travaux de ses partenaires, fait un compte rendu de l'activité en JPIT et dans ses nouveaux champs de recherche (procès terroristes et mémoire).

Actualités de la justice pénale internationale

L'actualité de la JPIT ne s'est pas arrêtée ; on en trouvera l'éphéméride et un compte- rendu plus complet sur le site du laboratoire.
Cependant, parmi les événements marquants de ces derniers mois, certains méritent d'être plus particulièrement signalés.

CPI. La Cour pénale internationale à pris un certain nombre de décisions. Le 5 mars, la chambre des appels a autorisé l'ouverture d'une investigation sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis par tous les acteurs du conflit en Afghanistan, sans épargner donc – et c'est une première – les forces militaires et les services de renseignement américains. Le 9 juin, une investigation a été ouverte à l'encontre du chef des milices Janjawid Ali Muhammad Ali Abd-Al-Rahman, recherché depuis 2007 et impliqué dans des exactions parmi les plus graves commises par le régime de Al Bashir contre les populations civiles du Darfour. Le 6 juillet, le gouvernement du Turkestan oriental en exil et l'ONG Mouvement pour l'éveil du Turkestan oriental, ont déposé un mémoire demandant l'ouverture d'une investigation sur les camps de rééducation déployés par le gouvernement de Pékin dans la région nord-orientale du Xijiang, susceptible aussi de mettre en cause pour la première fois devant la Cour les politiques de répression et persécution mises en place par la Chine contre les minorités musulmanes du pays, et notamment les Ouïghours. **Tribunal Spécial pour le Liban.** A signaler aussi, sur le plan international, le verdict, prononcé par le Tribunal Spécial pour le Liban le 18 août, qui clôture le procès pour l'attentat contre le premier ministre libanais Rafic Harari en 2005. **Compétence universelle** Première comparution devant la chambre d'instruction de la cour d'appel de Paris, le 20 mai et après plus de 20 ans de cavale, de l'homme d'affaires rwandais Félicien Kabuga, considéré comme le financeur principal du génocide ; l'ouverture d'un procès en Allemagne, devant une cour de Coblence, contre deux officiers du régime de Bashar Al Assad, pour les exactions commises contre des prisonniers dans le cadre du conflit syrien. **CVR.** Enfin, une avancée significative pour la justice transitionnelle : le 7 juillet la Chambre des représentants du parlement belge a commencé à étudier la création, sans précédents, d'une commission de vérité et réconciliation sur les préjudices dérivant du colonialisme, censée permettre la reconnaissance et la mise en mémoire des crimes commis à l'époque coloniale.

Archives AFP

• Contact :

Pascal Plas
Fondation partenariale - Université de Limoges
Directeur de la Chaire d'excellence Gestion du conflit et de l'après-conflit
Endowed Chair in Conflict Management and Post-conflict Cultures
Directeur de l'Institut international de recherche sur la conflictualité

Faculté de droit et des sciences économiques de Limoges
5 rue Félix Éboué - BP 3127 - 87 031 Limoges Cedex

Tél : 05 55 14 92 34 - 06 45 82 72 99
Mail : pascal.plas@unilim.fr
Web : https://www.unilim.fr/iirco/
Blog : http://jupit.hypotheses.org
Facebook : https://www.facebook.com/iirco/
Twitter : IiRCO@IiRCO_JPIT

IiRCO Institut international de recherche sur la conflictualité

OMIJ Observatoire des Mutations Institutionnelles et Juridiques

Université de Limoges

A lire

Le rapport Rousso remis au premier ministre en mars 2020.

Créer un musée-mémorial rendant hommage aux victimes du terrorisme est un engagement présidentiel pris le 19 septembre 2018 sur proposition du Comité mémoriel mis en place par la garde des Sceaux, ministre de la justice, à la demande du Président de la République.
Le Comité mémoriel assigne au futur musée -mémorial la mission de « rendre compte de la façon dont les sociétés démocratiques affrontent l'épreuve du terrorisme, car ce n'est pas tant du terrorisme qu'il s'agit de faire musée que du défi qu'il représente pour la démocratie et la façon dont elle le relève ». Pour ce faire, le Premier ministre a confié à Henri Rousso, la présidence d'une mission de préfiguration chargée de rédiger un rapport préliminaire.
Remis le 10 mars 2020 au Président de la République, le rapport préconise que le futur musée-mémorial remplisse trois fonctions : être un lieu d'hommage et de recueillement, mais également un musée d'histoire et de société, un lieu de transmission sociale, pédagogique, culturelle et scientifique.

Le rapport est disponible sur le site du ministère de la Justice

Archives

Archives nationales : *Exposition audiovisuelle des archives historiques de la Justice, de Nuremberg au Rwanda : filmer les procès, un enjeu social.*

Du 15 octobre 2020 au 14 mai 2021
Archives nationales
Sites de Pierrefitte-sur-Seine et Paris
Entrée gratuite

L'IiRCO tient à signaler l'ouverture, aux Archives nationales, à partir du 15 octobre, de l'exposition «Filmer les procès, un enjeu social», organisée autour des grandes audiences ayant fait l'objet d'une captation audiovisuelle, en application de la loi 85-699 du 11 juillet 1985, initiée par Robert Badinter, alors Garde des Sceaux, désireux de créer des archives historiques. Il s'agit d'une catégorie d'archives exceptionnelles dans le cadre du Code du patrimoine (L221-1 à L221-5 et L222-1 à L223-3) et régies par un processus de réalisation très encadré et réglementé.

En partenariat avec l'Institut d'Histoire du Temps Présent et le Mémorial de la Shoah, les Archives nationales proposent, sur deux sites, une exposition en deux parties pour restituer au public huit des 13 procès hors-normes, ayant fait l'objet d'une captation : autour de la Seconde Guerre mondiale - Klaus Barbie (1987), Paul Touvier (1994), Maurice Papon (1998) - Faurisson contre Badinter (2007), ceux du scandale sanitaire du sang contaminé (1992-1993), du scandale industriel AZF (2006 et 2017), de la dictature chilienne (2010), mais aussi les procès du génocide des Tutsis au Rwanda (2014, 2016 et 2018).

En se concentrant sur huit d'entre eux, les commissaires de l'exposition, Christian Delage (professeur, réalisateur, directeur de l'IHTP) et Martine Sin Blima-Barru (responsable du département de l'archivage électronique et des archives audiovisuelles aux Archives nationales), les inscrivent dans le prolongement des deux premiers procès historiques filmés, Nuremberg (1946) et Eichmann (1961).

A travers un double parcours, l'un isolant huit extraits des procès filmés, l'autre thématique, les visiteurs sont invités à réfléchir sur l'acte de filmer comme favorisant l'acte de regarder. En effet, l'enregistrement de ces archives bien particulières s'inscrit dans un formalisme codifié par la loi. Les instructions données aux opérateurs en charge des tournages en sont le fidèle reflet, transformant la confrontation inhérente à la scène judiciaire en une juxtaposition de prises de parole, la caméra répondant à l'injonction de suivre uniquement le fil de cette dernière. De ce fait, regarder les montages des procès tout au long de l'exposition dessine de nouveaux contours aux dits procès, bien différents du regard porté sur l'audience depuis la salle du tribunal.

Au final, sur les 2600 heures des treize archives audiovisuelle, 2 h 30 de ces huit procès seront montrées au public pour la première fois.

Activités de l'IiRCO /partenaires

Projet de recherches

L'IiRCO (Observatoire des mutation institutionnelles et juridiques, Université de Limoges), l'Association française pour l'Histoire de la Justice (AFHJ, Paris), le Centre universitaire Rouennais d'études juridiques (CUREJ, Université de Rouen) et les Archives nationales (AN, Paris), ont conçu et développent ensemble, pour une durée de trois ans, un programme de recherches — *Les procès des attentats de 2015-2016 en France. Analyse ethnographique comparative et mémorielle* — soutenu par la Mission de recherches Droit et Justice (Ministère de la Justice).

En septembre 2020, s'est ouvert à Paris le premier procès des attentats terroristes des années 2015 et 2016 ; il sera suivi en 2021 et à une date non déterminée de deux autres grands procès. Pour analyser le sens de ce moment judiciaire de la réponse au terrorisme, les chercheurs associés proposent, à l'issue d'une mise en perspective historique des « grands procès de terrorisme » depuis le XIXe siècle, un travail ethnographique fondé sur l'observation des audiences et centré sur les acteurs professionnels du champ pénal. La place des victimes sera analysée en partenariat avec une autre recherche menée par l'Institut de Sciences sociales du Politique. Le dernier axe, totalement original, est consacré à une étude comparative, de la manière dont les autres pays d'Europe jugent les terroristes, ainsi que des pratiques de la JPI (TSL) afin de mieux mettre en lumière les différentes approches dans le traitement judiciaire du terrorisme et de mesurer l'impact de ces procès dans la mémoire des sociétés démocratiques.

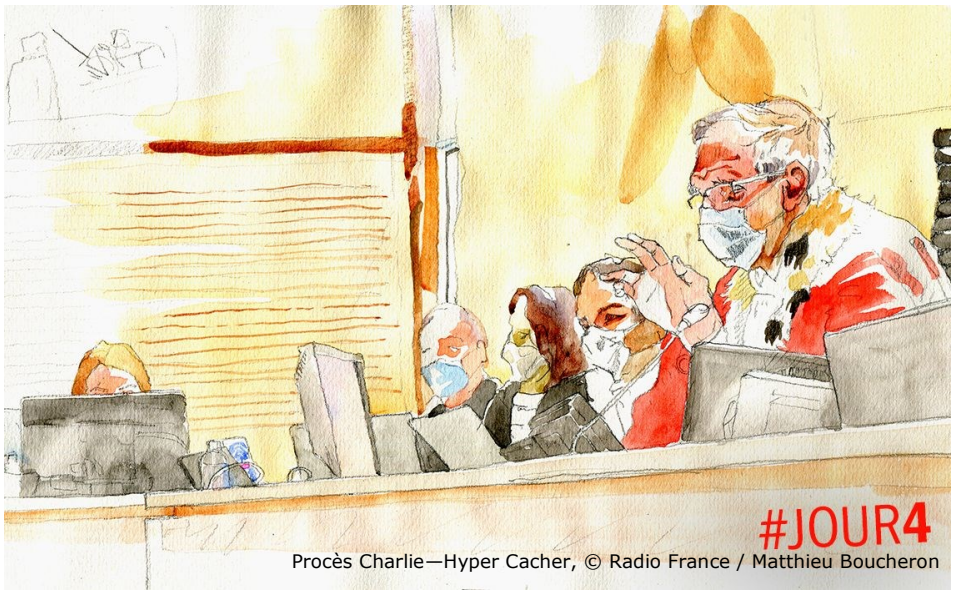

Procès Charlie—Hyper Cacher, © Radio France / Matthieu Boucheron

Projet coordonné par Pascal Plas (directeur de l'IiRCO –OMIJ, Université de Limoges) et Denis Salas (magistrat, directeur des *Cahiers de la Justice* et président de l'AFHJ). Responsables scientifiques : Pascal Plas, Denis Salas, Antoine Mégie (Maître de conférences, CUREJ, Université de Rouen et Martine Sin Blima-Barru (conservatrice du patrimoine, responsable du département de l'archivage électronique et des archives audiovisuelles, Archives nationales).

L'équipe de recherche comprend plusieurs autres chercheurs des différentes structures partenariales ; OMIJ : Hélène Pauliat ; CUREJ : Viriginie Sansico ; AFHJ : Sylvie Humbert ; Archives nationales : Marion Veyssière. S'y ajoute un groupe d'experts, universitaires, magistrats, avocats, chercheurs français et étrangers, puisqu'il s'agit d'une recherche qui s'étend, comparativement à l'espace européen.

Pour en savoir plus, se reporter au site et au carnet de recherches de l'IiRCO.

Publication

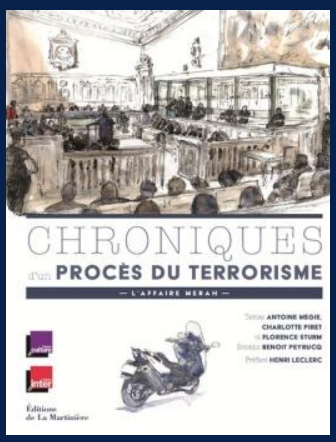

Antoine Mégie, Charlotte Piret, Florence Sturm, *Chroniques d'un procès du terrorisme - L'affaire Mérah*, Paris, La Martinière, 2019, ISBN : 978 2 732 488 455

Ouvrage collectif de deux journalistes et d'un dessinateur s'inscrivant dans la longue histoire des dessins d'audience, associés à un chercheur, préfacé par le grand avocat pénaliste Henri Leclerc. Il raconte de l'intérieur et de manière pédagogique, cette scène terroriste du procès Merah, ses évolutions, ses émotions et sa vérité judiciaire, mettant en perspective les problématiques juridiques et politiques de la justice antiterroriste

Georges Salines, Azdyne Amimour, *Il nous reste les mots*, Paris, Robert Laffont, 2020, ISBN 978-2221243206

Dialogue inattendu entre un père de djihadiste et celui d'une victime.

A suivre

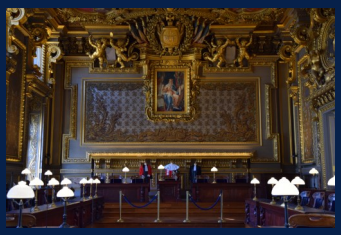

AFHJ / Cour de cassation

Hommage à Pierre Tuche
28/09/2020
La Cour de cassation rendra un hommage à Pierre Truche (1929-2020), premier président de la Cour de cassation (1996-1999), procureur général près cette Cour (1992-1996), président d'honneur de l'AFHJ, Grand'chambre, à compter de 17h.

Cycles 2020 de séminaires et conférences

- La justice entre mémoire et oubli,
Sous la direction scientifique de Denis SALAS, président de l'A.F.H.J. et de Sylvie HUMBERT, secrétaire générale de l'AFHJ.

Justice, mémoire et oubli en Amérique latine
2 novembre 2020, Cour de cassation Grand'chambre (accueil de 17h à 17h30).

À quoi servent les lois mémorielles ?
12 novembre 2020, Cour de cassation, Grand'chambre (accueil de 17h à 17h30).

- **Figures de justice**

Du procès Mata Hari au procès Pétain : André Mornet, un magistrat contesté, conférence par Jean-Paul JEAN, président de chambre honoraire à la Cour de cassation, vice-président de l'AFHJ et Jean-Pierre ROYER, historien de la justice.
1er octobre 2020 de 17h30 à 19h en Grand'chambre.

En raisons des consignes sanitaires, le nombre de places est limité à 100. La conférence pourra être suivie à distance depuis le site internet de la Cour de cassation.

Activités de l'IiRCO /partenaires (suite)

Publication

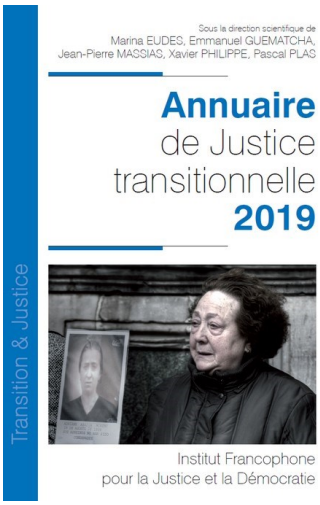

Marina Eudes, Emmanuel Guematcha, Jean-Pierre Massias, Xavier Philippe, Pascal Plas, *Annuaire de Justice transitionnelle - 2019*, Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, 2020, ISBN : 978-2-37032-258-6.
L'Annuaire de Justice transitionnelle contribue à susciter et diffuser une pensée francophone sur la justice transitionnelle, comprise comme incluant divers thèmes allant de la justice pénale (nationale ou internationale) aux commissions vérité et réconciliation, ainsi que l'ensemble des mesures prises à l'issue d'un conflit armé ou d'un régime autoritaire. Dans ces hypothèses de retour à la paix ou de transition démocratique, il s'agit d'analyser les réponses offertes par le droit et d'autres sciences humaines pour que des sociétés meurtries affrontent leur passé et préparent leur avenir dans les meilleures conditions.
Outre une ouverture internationale et pluridisciplinaire assumée, l'Annuaire réunit des contributions écrites par des universitaires mais aussi des praticiens, jeunes ou confirmés, qu'il s'agisse de mémoires de recherche réalisés par des étudiants en master 2, d'actes de colloques académiques, de témoignages de praticiens de la justice pénale ou transitionnelle ou encore d'études sur des expériences passées ou à venir, avec une perspective comparatiste dans le temps et dans l'espace.

Don exceptionnel pour les archives de l'IiRCO

A la suite du décès de Jean Chatain, qui a tenu la rubrique « internationale » du journal *L'Humanité* depuis le début des années 90, son épouse Françoise Burg a proposé à l'IiRCO d'accueillir l'important fonds documentaire qu'il avait constitué, en particulier sur le Rwanda.
Jean Chatain, après avoir fait des études de sociologie, avait obtenu un certificat d'ethnologie, préparé au Musée de l'Homme sous la direction d'André Leroi-Gourhan, qui l'avait marqué durablement. Entré au Parti communiste en 1966, il intègre en 1969 la section d'économie et politique du PCF et devient secrétaire général de la revue *Economie et politique.* Il entre comme journaliste à l'*Humanité* en 1981, intégrant la rubrique de politique intérieure. En parallèle, il couvre plusieurs champs : les premiers pas du gouvernement provisoire de Kanaky (dans les années 1980), la participation à la rédaction d'un ouvrage sur le camp de Drancy (éd. Messidor, 1991). Au début des années 1990, il prend la rubrique internationale et à la mort de son collègue Claude Kroes, il s'empare du dossier Rwandais. « *Jean Chatain fit deux voyages au Rwanda en zone libérée. Il est alors l'un des rares témoins européens à faire des reportages sur le génocide que les soldats du FPR découvrent au fur et à mesure de leur avancée. […] les reportages de Jean Chatain étaient emprunts de retenue et d'empathie pour les victimes* » se souviennent Jacques Morel et Jean-François Dupaquier.

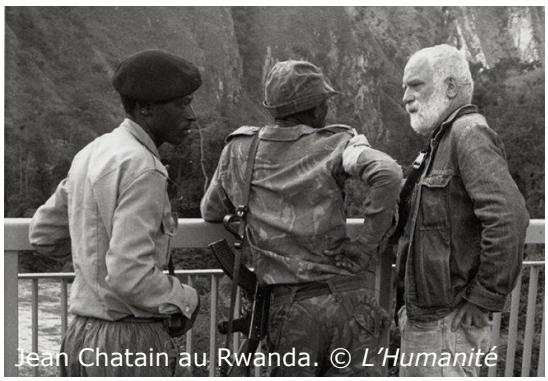
Jean Chatain au Rwanda. © *L'Humanité*

Sur le Rwanda, qui lui tenait particulièrement à cœur, il a écrit : *Paysage après le génocide. Une justice est-elle possible au Rwanda ?*, publié en 2007 (Temps des cerises). En 2016, il est appelé à déposer à la cour d'assise de Paris au procès de deux acteurs du génocide (Octavien Ngenzi et Tito Barahira), après la création du pôle génocide du TGI de Paris. Les éditions Ibuza vont publier, en 2020, une compilation des ses articles sous le titre « *Nuit et brouillard sur le Rwanda* ».
Après inventaire et conditionnement, le fonds d'archives et les ouvrages de la bibliothèque seront mis à la disposition des chercheurs, sur le site de l'IiRCO et à la BU-Droit de Limoges (espace IiRCO). L'IiRCO tient à remercier, tout particulièrement Françoise Burg et Georges Chatain, pour leur geste généreux qui permettra d'offrir à la recherche un fonds important pour mieux comprendre le cas Rwandais, mais éclairera aussi tout un pan du journalisme engagé dans la France du dernier quart du vingtième siècle.

Conception et réalisation :
Pascal Plas,
Pascal Texier,
Caterina Zomer